

Formulaire de membriété adulte 2026

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (Veuillez compléter les renseignements suivants)

Nom:	
Adresse:	
Courriel:	
Téléphone:	

FORFAITS DE GOLF

Veuillez noter:

- Les forfaits de 18 trous sont en vigueur pour la saison 2026 **SEULEMENT.** Les <u>parties non-jouées ne peuvent être reportées</u> à la saison suivante.
- Les taxes doivent être ajoutées aux prix des forfaits.
- Tous les forfaits comprennent l'entreposage et le nettoyage des bâtons ainsi que le panier de pratique (25 balles).
- Les forfaits de 10 parties sont disponibles **SEULEMENT** lorsqu'un forfait de 20, 40, 60 ou 100 parties a été acheté (*).
- Les prix sont en vigueur jusqu'au 15 avril 2026.

Choisissez parmi le(les) forfait(s) suivant(s):

Forfaits avant 14h	Prix	✓
10 parties*	720\$	
20 parties	1 330\$	
40 parties	2 500\$	
60 parties (individuel)	3 430\$	
60 parties (couple)	3 430\$	
100 parties (couple)	5 410\$	
Illimité	4 190\$	

Forfaits après 14h	Prix	✓
10 parties*	490\$	
20 parties	940\$	
40 parties	1 750\$	
60 parties (individuel)	2 370\$	
60 parties (couple)	2 370\$	

FORFAIT DE VOITURETTES MOTORISÉES (OPTIONNEL)

Veuillez noter:

- Choisissez un forfait de voiturettes motorisées (peut être combine avec un ou plusieurs forfaits de golf).
- Les taxes sont en sus.
- Les forfaits sont pour 18 trous seulement.
- Les parties de voiturettes qui n'ont pas été utilisées <u>peuvent</u> être reportées à la saison suivante seulement.

Choisissez parmi le(les) forfait(s) suivants:

Forfaits de voiturettes	Prix	✓
20 parties voiturettes	480\$	
40 parties voiturettes	920\$	
60 parties voiturettes	1 320\$	
100 parties voiturettes	2 100\$	

Complétez cette section <u>seulement</u> si vous avez choisi un forfait de 60 parties (couple) ou de 100 parties
(couple) avant 14h ou après 14h
<u>Veillez noter:</u> Pour être éligible pour un forfait de couple, vous <u>devez</u> demeurer à la même adresse civique.
Veuillez compléter les renseignements obligatoires suivants de la personne qui va partager le forfait couple:
Nom:
Courriel:
Téléphone:
INCITATIF – PAIEMENT ANTICIPÉ:
L'incitatif pour paiement anticipé est basé sur votre sélection d'un forfait (<u>avant 14h SEULEMENT</u>). Afin d'être éligible, vous
DEVEZ verser un paiement qui représente la moitié du total (portion de golf seulement) par le <u>15 novembre 2025</u> et le reste
de votre achat de forfait(s) par le <u>15 avril 2026</u> :
 Forfait de 20 parties (avant 14h) – un crédit de 50\$ sera ajouté à votre compte de membre
 Forfait de 40 parties (avant 14h) – un crédit de 100\$ sera ajouté à votre compte de membre
 Forfait de 60 parties (avant 14h) – un crédit de 150\$ sera ajouté à votre compte de membre
 Forfait de 60 parties couple (avant 14h) – un crédit de 150\$ sera ajouté à votre compte de membre
 Forfait de 100 parties couple (avant 14h) – un crédit de 200\$ sera ajouté à votre compte de membre
Forfait Illimité – un crédit de 200\$ sera ajouté à votre compte de membre
Veuillez cocher si vous voulez prendre avantage de l'incitatif pour paiement anticipé: □
Complétez cette section si vous avez choisi un forfait de 60 parties couple ou 100 parties couples (avant 14h SEULEMENT)
Veuillez choisir le(les) compte(s) de membre où vous voulez que le crédit pour le paiement anticipé soit déposé. Si vous
cocher les deux noms, le crédit sera partagé également entre les deux comptes de membre.
No. 1
Nom:
Nom:
CRÉDIT SUR COMPTE DE MEMBRE:
Un montant obligatoire de 250\$ (500\$ pour les forfaits de couple) sera ajouté à tous les membriétés de golf et sera déposé
à titre de crédit dans votre compte de membre. Ce montant qui fait partie de votre paiement final pour la saison 2026,
DOIT être versé avant le début de la saison afin de pouvoir jouer au golf. Puisque ce montant fera partie de votre compte de
membre, vous pourrez l'utiliser soit au bar/restaurant, aux voiturettes de service ou à la boutique pour vos achats.
Complétez cette section si vous avez choisi un forfait de 60 parties couple ou 100 parties couples (avant ou
après 14h)
Vouillez chaicir la/lac) compta(s) de membre eù vous voulez que le crédit pour le paiement anticiné soit dépacé. Ci vous
Veuillez choisir le(les) compte(s) de membre où vous voulez que le crédit pour le paiement anticipé soit déposé. Si vous cocher les deux noms, le crédit sera partagé également entre les deux comptes de membre.
cocher les deux noms, le credit sera partage egalement entre les deux comptes de membre.
Nom:
Nom:

SOMMAIRE FINANCIER

Détails	Montant	Montant (incl. taxes)
Total des forfaits choisis avant 14h:		
Total des forfaits choisis après 14h:		
Total des forfaits voiturettes motorisées:		
Frais de Golf Canada (obligatoire):		
Crédit compte de membre (obligatoire): *		
	Total:	
Incitatif – paiement anticipé (le cas échéant):		
	**Montant résiduel:	

^{*} Les taxes ne s'appliquent pas paiement du crédit au compte de membre

Des frais additionnels s'appliquent pour la location d'un casier, l'entreposage des chariots "caddy" électriques ou des chariots personnels. Pour de plus amples détails concernant ces frais, veuillez contacter la boutique avant le début de la saison.

Veuillez imprimer, signer et envoyer ce formulaire par courriel à <u>info@golfrockland.ca</u>. Vous pouvez également le livrer directement au bureau d'administration. Le versement de votre paiement peut se faire selon les méthodes suivantes:

- Par virement Interact à <u>accounting@golfrockland.ca</u>
 (Veuillez indiquer votre nom et le but de votre virement ex. paiement anticipé ou montant résiduel dans la section commentaires de votre virement).
- Par paiement comptant ou par chèque en personne au bureau d'administration.
- Par carte de crédit en personne au bureau d'administration ou par téléphone. Veuillez noter qu'un frais additionnel de 2% s'applique.

Je confirme que les renseignements d'inscription sur ce formulaire représentent la membriété adulte que j'ai choisi pour la saison 2026. Je reconnais que les versements de paiement soient anticipés (incitatif) ou résiduels, **DOIVENT** se faire selon les dates ambulatoires mentionnées dans ce formulaire. Le paiement résiduel final **DOIT** se faire afin de pouvoir entreprendre votre saison de golf 2026. Je reconnais également que je ne peux pas changer le forfait de golf que j'ai choisi, ou exiger un remboursement sans l'approbation du Conseil d'administration du Club de golf Rockland à l'exception d'une demande pour changer à un forfait supérieur.

Tous les renseignements sur ce formulaire sont utilisés strictement dans le but de compléter l'adhésion à titre de membre en bonne et due forme du Club de golf Rockland. Aucuns renseignements privés de ce formulaire seront partagés avec un tierce partie.

Signature:	Date:

^{**} Le montant résiduel doit être versé par le 15 avril 2026 afin de prendre avantage des prix courants.